

Etape du SAGE : Phase 2 de l'état des lieux

Participants : ensemble des acteurs du SAGE du Bassin Houiller

Date : 29 avril 2010

Lieu : Mairie de Creutzwald et lagune

PRESENTS

39 personnes étaient présentes :

Simone HAMANN, Présidente de la CLE
Jean-Claude WOZNIAK, maire de CREUTZWALD
Roger COSQUER, BRGM - DPSM
Roger LEVICKI, BRGM - DPSM
Emilie LEBOEUF, animatrice SAGE - CG 57

Gaston ADIER, Syndicat des Eaux Usées de la Vallée de Lauterbach
Julien BACARI, DDASS
Michel BACH, Energis Saint-Avold
Denis CISEL, Syndicat Intercommunal des Eaux de Seingbouse
Guillemette COURTIER, TPF
Agnès COURTY, DREAL
Edith DAZA, DDT
André DUPPRE, Syndicat Intercommunal des Eaux de Barst
Alexandre FOLMER, Partenariat de rivière "Obere Saar"
Florent HAYOTTE, CG 57
José HENRY, DDT
Nicole HOERNER, UFC Que Choisir
Cédric KACZYNSKI, Syndicat Mixte pour le SCOT Val de Rosselle
Michel KASPAR, ADELP
Alexandre KNOCHEL, Conservatoire des Sites Lorrains
Françoise LACOUR-TEITGEN, ARKEMA
Jean-Baptiste LUSSON, GECNAL
Edouard MAIWURM, Communauté de Communes du Warndt
Raymond MAREK, Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Bisten
Marcel PHILIPPON, Fédération de la Moselle de pêche et de protection du milieu aquatique
Francine PICH, SEBVF
Anaïs POUYTE, CR Lorraine
Bernard PREVOT, CAF
Pascal RIDGEN, DDT
Emilio RODRIGUEZ, AERM
Stéphane ROEMER, SEBVF
Philippe ROUGET, CC Freyming-Merlebach
Frédéric SCHWAB, ONEMA
Châu TON, CR Lorraine
Jean-François TONNELIER, Chambre des Métiers et d'Artisanat de Moselle
Christophe VIGLIANTI, TPF

Thomas WALTER, Landesamt für Umwelt und Arbeitsschutz
Bertrand WESOLEK, COKES DE CARLING
Marcel WILHELM, régie de l'eau de Hombourg-Haut
Madame ZWIRNER, commune de Hombourg-Haut

COMPTE-RENDU

La formation s'est déroulée en deux temps :

- 1/ présentation des mesures compensatoires qui sont prévues au titre du Code Minier

(surveillance des réservoirs miniers, forages de rabattement de la nappe, pompage du réservoir minier, pompages destinées au soutien des étiages de certains cours d'eau ou de dépollution, stations de relevage...)

- 2/ visite sur site de la lagune de Creutzwald

(explication sur le pompage, le fonctionnement de la lagune, le traitement des eaux avant rejet dans le milieu naturel)

M. le Maire et Simone HAMANN ouvre la séance.

M. COSQUER présente le DPSM (Département prévention et Sécurité Minière) qui est prestataire pour le compte de l'Etat, c'est l'Etat qui est l'héritier de CdF.

Le DPSM s'est vu confier les principales missions suivantes :

- ✚ les travaux de mise en sécurité en qualité de maître d'ouvrage délégué
- ✚ les interventions suite à une mesure d'expropriation
- ✚ la surveillance d'ouvrages de sites miniers, au titre du Code minier ou du Code de l'Environnement
- ✚ la gestion du système d'information après-mine, dont la gestion des archives techniques intermédiaires minières et le concours au renseignement minier.

Avant de présenter les mesures compensatoires, et pour que tout le monde dispose des mêmes bases d'informations, l'animation de Charbonnages de France est projetée.

L'animation comporte plusieurs séquences, celle concernant la remontée de l'eau est projeté.

L'intégralité de l'animation se trouve en ligne sur le site de charbonnage de France :

<http://www.charbonnagesdefrance.fr/exhaure/animations.php4>



M. LEVICKI présente les mesures compensatoires qui sont prévues au titre du Code minier – le power point de présentation est téléchargeable sur le site www.sage-bassinhouiller.fr rubrique « téléchargement ».

La suite de la formation s'est déroulée sur le site de la lagune de Creutzwald dont le pompage a débuté en fin d'année dernière. La lagune a pour objectif de réduire la teneur en fer et en manganèse des eaux provenant du réservoir minier.



En amont de la lagune

En aval de la lagune avant rejet dans le Leibsbach

